

Vendredi 27 juillet 2018

#MoiJeProtège Ne jouons pas avec le feu : adoptons les bons réflexes !

Avec 171 000 hectares concernés par le risque feux de forêts, et plus de 300 départs de feu chaque année, les Bouches-du-Rhône est l'un des trois départements soumis au plus fort risque d'incendie de forêts sur la région méditerranéenne.

L'année dernière, plusieurs incendies ont ravagé notre département. Parmi eux, ceux de Peynier et de Carro qui ont emporté plus de 200 hectares sur leur sillage. Pour lutter contre ces flammes et protéger la population, les biens et la forêt, soldats du feu, professionnels ou bien encore bénévoles se sont mobilisés.

Risque feux de forêts : nous avons tous un rôle à jouer !

Chacune de nos actions a un impact notable sur ces catastrophes. C'est pourquoi il est important de connaître les bons gestes et comportements, tant pour prévenir que pour agir, en cas de risque incendie.

Connaître la réglementation est aussi primordial pour éviter des imprudences : depuis le 1^{er} juin 2018, les couleurs présentes sur la carte d'accès aux massifs forestiers ont été modifiées pour plus de lisibilité. Une des modifications majeures entraînées par ce changement de couleur est la substitution du rouge au noir pour signifier l'interdiction d'accès.

#MoiJeProtège :
engageons-nous pour la protection de nos proches et de notre environnement

Ce vendredi 27 juillet 2018, la préfecture des Bouches-du-Rhône lance la **campagne de sensibilisation et d'information #MoiJeProtège**.

Cette campagne s'articule autour de quatre axes :

- ◆ #MoiJeProtège ma forêt : les bons gestes et comportements à adopter pour éviter les départs de feu.
- ◆ #MoiJeProtège mes proches : les bons gestes et comportements à adopter en cas d'incendie déclaré.
- ◆ #MoiJeProtège mes concitoyens : comment s'engager pour lutter contre le risque incendie.
- ◆ #MoiJeProtège ma maison : les bons gestes et comportements pour préparer la prochaine saison des feux.

Ces axes sont développés au travers de messages et d'infographies visant à présenter les consignes à respecter pour préserver les forêts et les populations des feux, s'en prémunir et lutter contre.

Découvrez ci-après un échantillon de la campagne #MoiJeProtège et rendez-vous sur Twitter, Facebook et le site Internet de la préfecture :

 [@prefet13](https://twitter.com/prefet13)

 fb.me/MoiJeProtege

 www.bouches-du-rhone.gouv.fr

CONTACT PRESSE

Bureau de la communication interministérielle – 04 84 35 40 00

Retrouvez la Préfecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfecture des Bouches-du-Rhône
www.bouches-du-rhone.gouv.fr – www.paca.gouv.fr –  [@prefet13](https://twitter.com/prefet13)

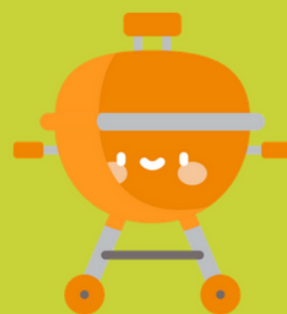
#MOIJEPROTÈGE

Ma forêt



**EN FORÊT, LE BARBECUE EST
INTERDIT TOUTE L'ANNÉE**

Dans les jardins, il doit être collé au mur d'une façade avec un point d'eau.



#MOIJEPROTÈGE

Ma forêt



**LE BRÛLAGE DE VÉGÉTAUX
EST INTERDIT DANS LA
PLUPART DES CAS**

Il s'agit d'une pratique à risque strictement réglementée.



CONTACT PRESSE

Bureau de la communication interministérielle – 04 84 35 40 00

Retrouvez la Préfecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfecture des Bouches-du-Rhône

www.bouches-du-rhone.gouv.fr – www.paca.gouv.fr – [@prefet13](https://twitter.com/prefet13)